

2009/1727 - Construction d'une halle d'athlétisme à la Duchère – avenue Schoelcher – Opération n° 09 328 001 – Adaptation de crédit (Direction de la Construction) (BMO du 07/09/2009, p. 1558)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Il s'agit de la construction d'une halle d'athlétisme à la Duchère, avec une adaptation de crédit.

Mme REYNAUD Blandine : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, en 2006, votre Adjoint alors en charge des travaux, avait présenté ce dossier, comme le troisième en volume économique de votre mandat 2001-2008, après Gadagne et les Célestins.

Depuis et au fil des adaptations de crédit, non seulement ce projet a pris du retard, puisque ce qui devait être terminé à la fin du précédent mandat, le sera peut-être en 2012, mais surtout le coût pour la Ville de Lyon a sérieusement augmenté. Il est, en effet, à ce jour, de quelques 12 M€ HT, soit près de 55 % du coût total de l'opération, contre 39 % à l'origine car, si j'ai bien compris, les participations des autres partenaires que sont la Région, le Département, l'ANRU et le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) sont restées plafonnées depuis 2006.

La participation de la ville à ce projet est donc passée de 6 M€ à près de 12 M€, soit le double de ce qui était prévu au départ, tandis que celle de nos partenaires est restée inchangée à 9,5 M€.

Cela entraîne deux réflexions de ma part :

- la première : pourquoi supportons-nous seuls la hausse considérable des coûts de ce projet ?

- la deuxième : dépêchons-nous de terminer ce chantier, car au train où vont les choses, son coût va tripler !

Je vous remercie.

M. GIORDANO Alain, Maire du 9^e arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce dossier est important pour Lyon et le quartier de la Duchère, important pour les sportifs lyonnais, et bien entendu important par le montant des sommes mobilisées puisqu'il ne s'agit pas, bien entendu, d'un projet à minima, mais d'une réponse complète à une demande légitime, bien qu'au niveau des chiffres, je n'ai, en ce qui me concerne, pas du tout les mêmes chiffres, mais je laisserai à M. Braillard le soin de préciser ceux-ci.

Pour le 9^e arrondissement et pour Lyon, cette halle d'athlétisme est d'abord le symbole du renouveau de notre Ville.

Cet équipement d'envergure constituera pour le quartier de la Duchère un véritable moteur pour son développement, son ouverture et son attractivité et je pense que c'est cela qu'il faut voir en premier sur ce dossier.

Un quartier en renouveau, des terrains disponibles, un pôle sportif déjà attractif, une bonne desserte en transports en commun, avec la gare de Vaise à moins de cinq minutes par le site propre : tous ces arguments ont contribué au choix du site de la Duchère.

Enfin, et c'est un point important du dossier, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie, le maître d'ouvrage a souhaité inscrire ce projet dans une démarche de qualité environnementale. Il est notamment prévu de recourir aux énergies renouvelables, en installant des panneaux photovoltaïques en quantité

importante. Une isolation thermique performante sera également mise en œuvre. Le projet répond ainsi à différents objectifs environnementaux jugés prioritaires, notamment la maîtrise des besoins énergétiques et le recours aux énergies renouvelables.

Venons-en, si l'Adjoint aux Sports me le permet, à l'aspect sportif et à son utilisation.

Aujourd'hui, des conditions d'entraînement optimales toute l'année sont nécessaires à la pratique sportive, et vous savez qu'en matière d'équipements sportifs la France est très en retard par rapport à ses voisins européens et pas seulement au niveau de ses stades de football. Je ne reviendrai pas sur l'histoire de l'athlétisme en salle à Lyon, depuis la piste en bois qui était installée pendant l'hiver au Palais des Sports de Gerland, à la fin des années 60, jusqu'à la piste installée dans une friche industrielle quai Paul Sédallian.

Cette salle du quai Paul Sédallian, bien qu'inadaptée, a eu le mérite d'exister pendant près de 10 ans et a permis d'accueillir des championnats régionaux ou départementaux pour les scolaires comme pour les licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme. Elle fut démolie au début des années 2000 dans le cadre de la rénovation du quartier de l'Industrie et nous avons alors promis aux dirigeants de l'athlétisme régional que nous ferions tout notre possible pour construire une halle d'athlétisme digne de ce nom dans notre agglomération, cette salle sera belle et fonctionnelle. Elle pourra accueillir les athlètes de renommée mondiale comme les pratiquants locaux qui rêvent aussi à des exploits olympiques.

Cette salle sera occupée par les scolaires, par les clubs de la région. Elle pourra accueillir également avec la rénovation des installations d'athlétisme du stade Balmont, un véritable centre d'entraînement de haut niveau pour l'athlétisme dans le cadre de ce complexe sportif de la Duchère qui deviendra alors le grand complexe sportif de l'Ouest Lyonnais envié par toutes les régions du Sud-Est de la France.

Enfin, en dehors de la période hivernale, cette salle accueillera d'autres manifestations sportives comme l'escrime, la gymnastique, les arts martiaux ainsi que des concerts ou des conférences. Bien desservie par les transports en commun, avec une architecture exceptionnelle, bien décrite dans le dossier, la salle d'athlétisme de la Duchère sera un des équipements majeurs du renouvellement du quartier de la Duchère, quartier fier d'accueillir un tel équipement. Merci.

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, brièvement, je ferai trois remarques à l'encontre de notre Collègue.

La première, si je recevais des étudiants qui me disaient : « Monsieur l'Adjoint, pouvez-vous me donner un exemple où on pourrait faire une petite thèse sur un dérapage financier. » Très sincèrement, je ne les emmènerais pas à la Duchère pour la halle d'athlétisme. J'ai d'autres adresses à vous proposer, le Musée des Confluences, je pense que de ce côté-là ils auraient pas mal de choses à écrire.

La deuxième remarque à faire, c'est qu'il s'agit d'un programme exemplaire qui concerne l'athlétisme. On peut, comme vous allez le faire, ou comme vous le faites au fil des Conseils municipaux, dire : « il n'y en a que pour l'OL, il manque des piscines, il manque des pistes d'athlétisme ». Et d'un seul coup quand on fait un plus lourd investissement, et l'adjoint en question avait eu raison, c'était un lourd investissement en faveur de l'athlétisme, et dans votre propos je le sentais, dire que la Ville de Lyon donne trop.

Donc, à un moment donné, il faudra que vous nous disiez où vous pensez que la Ville de Lyon doit donner ou ne doit pas donner, parce qu'à vous entendre, quand on donne ce n'est pas bien, et quand on ne donne pas il faut.

Donc c'était exemplaire et l'athlétisme en avait besoin car comme le rappelait très justement Alain Giordano, la façon dont les athlètes s'entraînaient et s'entraînent encore aujourd'hui est indigne d'une métropole comme la nôtre et méritait cet investissement.

Enfin, troisième chose, au départ ce projet était à 20 millions d'euros et je peux vous dire qu'avec le prédécesseur de Mme Gay et avec Mme Gay ensuite, que je tiens à saluer pour l'exemplarité de son travail dans ce dossier, nous avons fait très attention au coût et à ne pas avoir la folie des grandeurs. Ne pas avoir la folie des grandeurs, c'est-à-dire qu'à un moment donné, on avait le choix entre une halle nationale et une halle régionale. Le choix d'une Halle de niveau « national », cela voulait dire plus de places pour les spectateurs, plus d'emplacements, etc...et un coût de 3 millions d'euros supplémentaires pour accueillir une fois tous les trois ans une manifestation de niveau National. Donc, parce qu'on était économe, et parce qu'on veillait au respect des budgets, nous sommes restés sur une halle « régional » qui nous permettra, je rassure les amateurs, de recevoir, le moment venu un championnat de France.

Et donc, en passant de 20 à 25 millions d'euros, nous avons sollicité les co-partenaires financiers pour savoir s'ils étaient prêts à faire un effort, comme la Ville de Lyon le faisait, pour participer à ce surcoût de financement.

Nous avons reçu une réponse du Conseil régional, Thierry Philip qui suit ce dossier peut vous le confirmer, nous a dit mettre au pot à hauteur de 1.250.000 euros supplémentaires, par rapport au préfinancement de la région qui était acté à hauteur de 4 millions et ce coût avait été acté, je crois, en 2003 et confirmé et amplifié par la majorité régionale.

On attend encore la réponse du Conseil général. Donc si vous connaissez des gens au Conseil général qui connaissent, son président ou ses vice-présidents, il serait bien que vous leur disiez qu'eux aussi, il faut qu'ils fassent des efforts. Parce que finalement, comme ils ne le font pas, c'est la Ville de Lyon qui croit en l'athlétisme et qui croit en ce projet, notamment à la Duchère, qui va être obligée de le faire. Voilà Monsieur le Maire les trois petites remarques que je voulais dire à notre Collègue Blandine Reynaud.

M. LE MAIRE : Madame Gay, vous avez quelque chose à rajouter ?

Mme GAY Nicole, Adjointe : Que rajouter après M. Braillard. Je peux simplement dire qu'effectivement, nous travaillons ensemble sur ce dossier et que nous sommes très attentifs et que nous avons été très attentifs au coût de cette opération.

Je voudrais simplement souligner qu'entre la phase concours et la phase de l'avant-projet définitive il y a 16 % d'augmentation, mais nous sommes partis, vous disiez 2006, mais de 2007 pour arriver à 2008 et nous avons à intégrer toutes les augmentations pour 2009, ce ne sera pas important.

Je voulais dire quand même, comme le dit Thierry Braillard, que ce n'est pas excessif pour ce genre d'ouvrage qui va se construire suivant une démarche et une qualité environnementale du plus haut niveau.

Voilà ce que je voulais dire après les deux interventions d'Alain Giordano et de Thierry Braillard, Monsieur le Maire. Il s'agit d'un projet magnifique pour le quartier de la Duchère. Ils vous l'ont dit et nous serons très attentifs à ce que cette opération sorte de terre dans les années à venir.

M. LE MAIRE : Moi, je voudrais dire à Mme Reynaud que lorsqu'elle a un souci sur la Duchère, qu'elle vienne me voir et je lui dirai : « Madame Reynaud, des soucis vous pouvez en avoir et moi j'en ai, parce que vous voyez, lorsque je suis allé début juillet je crois, à l'ANRU, pour dire, voilà où nous en sommes dans les travaux de la

Duchère, on a terminé, on a terminé en avance sur ce que l'on avait prévu. Maintenant, il s'agit pour nous, de passer à la deuxième phase. »

Un jeune haut fonctionnaire m'a répondu : « Mais il n'est pas question de financer une deuxième phase pour le moment. ». Je vais essayer, dans les prochains temps de faire un peu pression, mais l'opération de la Duchère, si l'ANRU n'y remet pas un peu d'argent pourrait s'arrêter aujourd'hui, comme s'arrêteraient les opérations sur Vénissieux, sur Vaulx-en-Velin, dans l'ensemble du GPV. Donc vous voyez ce n'est pas le dépassement de 6 ou 7 % des surcoûts du fait de la contrainte du sol. C'est carrément la moitié du projet de remise en route de l'agglomération qui s'arrêterait.

Donc, voilà si là encore, vous avez quelques amis qui auraient été nommés secrétaire d'Etat, par exemple, vous pourriez leur dire qu'ils élargissent leur domaine de compétence et de réflexion et que dans un Conseil ministériel, ils disent par exemple à Mme Fadela Amara, « Madame Fadela Amara, Madame Amara, ne venez pas simplement visiter les banlieues requalifiées, mettez-y de l'argent ! Et pour Lyon, il nous manque la moitié de nos financements ! ». Si vous voulez, je vous donnerai le dossier complet pour que vous le donniez à Mme votre secrétaire d'Etat qui le transmettra elle-même à Mme Fadela Amara, voire à M. Borloo.

Voilà, je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)